



BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

A LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

TRANSACTION D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

Jusqu'à 100 000 €	Forfait	8 000, - € TTC
de 100 001 € à 200 000 €	Forfait	10 000, - € TTC
de 200 001 € à 300 000 €	Forfait	12 000, - € TTC
de 300 001 € à 600 000 €		4%TTC
de 600 001 € à 1 000 000 €		3,5%TTC
de 1 000 001 € à plus		3%TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

VENTE EN VIAGER

6% TTC appliqués sur la valeur vénale du bien

TRANSACTION D'IMMEUBLE NON DESTINÉ A L'USAGE D'HABITATION

Parking, box, cave, ...	Forfait de 5000 €
Locaux pros ou commerciaux	7% HT
Fonds de commerce	7% HT de la valeur du fonds de commerce

Droit au bail (droit d'entrée hors négo. bail neuf)

Pas de porte	20% HT du loyer HT annuel net de charges
Cession de bail (sans droit d'entrée)	20% HT du loyer HT annuel net de charges

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire

Société AMAÉ IMMOBILIER SAS au capital de 10 000, - €
9 rue Théodore Blanc- Le Lac 33049 BORDEAUX CEDEX - Tél : 06 80 43 25 91
Courriel : contact@amae-immobilier.com - Site : www.amae-immobilier.com
Assurance RCP ALLIANZ – N°625 26 450 - SIRET N°921 998 308 - Code 6831 Z
Carte professionnelle n°CPI 33012022000000182 - CCI de BORDEAUX